



**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

DU 30 AVRIL 2021

EXERCICE 2020

Société Anonyme au capital de 282 965 300,00 Dirhams
Siège social : 38, Bd Ain Ifrane - Lot Alamia - Sidi Moumen - Casablanca
RC : 347

SOMMAIRE

04

1 - FAITS MARQUANTS DU GROUPE

06

2 - ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ SBM

2.1. LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES INVESTISSEMENTS

2.2. INFORMATIONS CONCERNANT LES DÉLAIS DE PAIEMENT

09

3 - ACTIVITÉ DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

3.1. SOCIÉTÉ DE VINIFICATION ET COMMERCIALISATION DU MAROC

3.2. EURO AFRICAINE DES EAUX

3.3. LA CLÉ DES CHAMPS

3.4. MAROPAC

3.5. ASAO

14

4 - RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

14

5 - MANDATS DES ADMINISTRATEURS

18

6 - LES PERSPECTIVES 2021

18

7 - RÉSULTATS CONSOLIDÉS SBM

19

8 - PROJET D'AFFECTATION DES BÉNÉFICES

20

9 - JETONS DE PRÉSENCE

20

10 - EXAMEN DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

20

11 - QUITUS DES ADMINISTRATEURS

21

12 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - RÉSOLUTIONS PROPOSÉES

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan au 31 décembre 2020, votre 101^{ème} exercice social, ainsi que notre proposition d'affectation des résultats de l'exercice.

1 - FAITS MARQUANTS DU GROUPE

La crise sanitaire de la COVID-19 a entraîné de fortes perturbations de l'activité économique au niveau national et international. Selon les dernières estimations du HCP, le PIB a régressé de 7,0%.

Tout en respectant le cadre réglementaire lié à la crise sanitaire, la Société des Boissons du Maroc a poursuivi son activité tout en assurant la protection de ses salariés, ses partenaires et ses clients. À ce titre, la Société des Boissons du Maroc a contribué à l'élan national de solidarité, avec un don de 32,8 MDH au profit du fonds spécial de gestion de la crise COVID-19.

Parallèlement à la crise sanitaire, le secteur a connu durant cette année, le déploiement par l'État marocain, d'une opération d'assainissement visant la vente illégale d'alcool et entraînant la fermeture de plusieurs points de vente.

Sur le plan commercial, l'année 2020 a été marquée par :

- ▶ L'activité bière a enregistré une baisse des volumes vendus au niveau local, notamment en raison de la fermeture prolongée des bars (depuis mars 2020) et les perturbations au niveau des CHR après la période de confinement. La hausse de 26% des exportations de bière (Mercadona) a permis de limiter la baisse des volumes globaux sur l'ensemble de l'année.
- ▶ Les ventes de l'activité vin ont connu une baisse de 12,6% durant l'année.
- ▶ Les ventes des magasins Nicolas et du réseau Super U ont connu une très forte croissance, avec la fermeture de certains points de vente et la substitution de la consommation sur place par les ventes aux magasins, notamment sur les segments premium dont le pouvoir d'achat a été faiblement impacté par la crise.

Sur le plan opérationnel, l'année a connu le lancement d'un ambitieux plan d'optimisation industrielle, basé sur l'efficacité de ses outils de production et une meilleure maîtrise des coûts.

Dans le cadre de ce plan, la Société des Boissons du Maroc a entrepris :

- ▶ La délocalisation de la production de l'usine de Fès vers le site de Casablanca Tit Mellil et ce pour une meilleure efficacité de la machine industrielle ;
- ▶ La fermeture du centre de distribution de Rabat et le développement de synergies logistiques avec Casablanca.

Dans le cadre de sa politique de développement, la Société des Boissons du Maroc a poursuivi le renforcement de l'image de marque de ses produits Aïn Ifrane. La diversification des canaux de distribution s'est poursuivie avec l'ouverture d'un second magasin Super U et de deux magasins Nicolas à Casablanca (dont celui de Tit Mellil, fermé au second semestre).

L'année 2020 a également connu la baisse du taux de marquage sécurisé de 35%, pour l'activité bière, avec un impact prix favorable sur les résultats de +13,5 MDH au titre de l'exercice. Également, le prix de la bière a connu une hausse de 4% en moyenne, à partir du 2 octobre 2020.

Dans ce contexte, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 391,9 MDH en baisse de 10,4 % par rapport à l'année précédente pour l'équivalent de 277,5 MDH, avec un résultat d'exploitation de 461,8 MDH en diminution de 20,7% pour 120,6 MDH et un résultat net de 239,4 MDH en retrait de 36,6% pour 138,0 MDH.

Le groupe Boissons du Maroc a réduit sa participation indirecte via sa filiale Maropac dans le capital de la société ARM (Africa Retail Market), société exploitant la licence Super U au Maroc, de 33,33% à 11,11%. Cette opération se traduit par une sortie du périmètre de consolidation de la société ARM au 31.12.2020.

2 - ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ SBM

Le chiffre d'affaires HTVA a enregistré une baisse de 11,6% pour l'équivalent de 291,8 MDH qui résulte principalement de :

- ▶ la baisse du chiffre d'affaires de la bière de 14,3% pour l'équivalent de 313,5 MDH ;
- ▶ La hausse du chiffre d'affaires des vins de 17,7% pour l'équivalent de 13,7 MDH, notamment les ventes à la Clé Des Champs pour 9,8 MDH ;
- ▶ La progression du chiffre d'affaires de l'eau pour 4,2 MDH, soit 1,9%.

Le résultat d'exploitation s'est affiché, au terme de l'année 2020, à 383,9 MDH contre 520,1 MDH en 2019, en baisse de 26,2% pour l'équivalent de 136,2 MDH. Les principaux éléments à l'origine de cette contre-performance sont :

- ▶ La baisse de la marge brute liée à la diminution des volumes pour 181,2 MDH ;
- ▶ La hausse des autres charges externes pour 12,1 MDH, notamment, les loyers pour 9,2 MDH, les honoraires pour 7,3 MDH et les rémunérations d'intérimaires pour 2,0 MDH, atténuée par la baisse des frais de voyages, déplacements et missions pour 5,6 MDH ;
- ▶ L'augmentation des charges de maintenance pour 7,4 MDH ;
- ▶ La hausse des dotations nettes des reprises aux provisions d'exploitation pour 3,6 MDH dont 4,0 MDH liées aux comptes Clients.

La dégradation de la marge opérationnelle a toutefois été compensée par l'impact favorable de :

- ▶ La hausse des prix moyens de vente nets des remises de fin d'année de 39,3 MDH, notamment l'activité bière pour 37,1 MDH (suite à la revue à la hausse des tarifs de vente à partir du 2 octobre 2020) et l'activité eau pour 2,6 MDH ;
- ▶ L'impact prix favorable lié à la diminution du marquage sécurisé pour 13,5 MDH, suite à la revue à la baisse des tarifs de marquage de 0,16 MDH à 0,10 MDH le col ;
- ▶ La baisse des dotations aux amortissements pour 5,7 MDH ;
- ▶ La baisse des frais de transport pour 4,4 MDH ;
- ▶ Le recul des frais du Marketing pour 1,6 MDH.

Le résultat financier a enregistré un recul de 4,3 MDH, essentiellement dû à :

- ▶ La baisse des dividendes reçus des filiales pour 4,7 MDH ;
- ▶ La baisse des produits liés aux placements des excédents de trésorerie pour 3,0 MDH ;

Ces baisses ont été compensées en partie par :

- ▶ La diminution des intérêts de retard liés aux paiements des fournisseurs pour 2,0 MDH ;
- ▶ L'amélioration des reprises nettes des dotations aux provisions financières pour 0,9 MDH.

Compte tenu du solde financier, le résultat courant s'est établi à 431,6 MDH.

Le résultat net s'affiche ainsi, au terme de l'exercice 2020, à 220,8 MDH et tient compte d'un impôt sur les sociétés de 112,3 MDH et d'un résultat non courant de -98,5 MDH dont les principaux éléments sont :

- ▶ Les dons versés au Fonds de Solidarité Nationale pour la lutte Covid-19 pour -30,0 MDH ;
- ▶ Les charges nettes de restructuration pour -24,6 MDH ;
- ▶ Les charges de contribution à la cohésion sociale pour -13,6 MDH ;
- ▶ Les dotations non courantes pour dépréciation de l'actif immobilisé de l'usine de Fès pour -12,8 MDH ;
- ▶ Les dotations nettes des reprises aux provisions pour risques et charges relatives aux litiges sociaux pour -8,0 MDH.
- ▶ Les dotations aux provisions pour restructuration pour -7,0 MDH ;
- ▶ Les dotations aux provisions pour risques et charges relatives à l'impôt sur le revenu de l'exercice 2020 pour -3,6 MDH ;
- ▶ Les plus-values sur cessions des immobilisations pour 3,4 MDH, liées principalement à la reprise du fond consignment pour 5,2 MDH ;
- ▶ Les dividendes prescrits liés à l'exercice 2014 pour 1,3 MDH ;

2.1. LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES INVESTISSEMENTS

Les capitaux propres ont baissé de 164,0 MDH, principalement sous l'effet de la distribution des dividendes au titre de l'année 2019 pour 384,8 MDH, compensée en partie par les résultats de l'exercice 2020 pour 220,8 MDH.

Le fonds de roulement a enregistré une baisse de 129,8 MDH, sous l'effet de la diminution des capitaux propres, atténuée en partie par la baisse de l'actif immobilisé pour 26,0 MDH et la hausse des provisions durables pour risques et charges pour 8,5 MDH.

Les besoins en fonds de roulement ont enregistré une hausse de 30,1 MDH qui résulte de :

- ▶ La hausse des créances envers l'État pour 62,9 MDH ;
- ▶ La baisse des dettes fournisseurs pour 16,6 MDH ;
- ▶ La hausse des stocks pour 15,6 MDH ;

Ces besoins en fonds de roulement ont été absorbés, en partie, par :

- ▶ La baisse des créances clients pour 47,4 MDH ;
- ▶ La hausse des clients créditeurs pour 13,5 MDH, notamment les dettes liées aux emballages consignés pour 7,5 MDH et les remises de fin d'année pour 5,7 MDH ;
- ▶ La hausse des dettes envers le personnel pour 3,3 MDH.

Les investissements réalisés par la Société des Boissons du Maroc durant l'année s'établissent à 48,2 MDH dont 12,3MDH lié à la mise en place de l'outil SAP et 26,9 MDH pour l'acquisition des emballages nécessaires à l'activité.

La trésorerie nette s'est élevée à la clôture de l'exercice 2020 à 475,7 MDH, contre 635,6 MDH à fin 2019, en baisse de 159,9 MDH.

2.2. INFORMATIONS CONCERNANT LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application du 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et de l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012 les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, publient dans leurs rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Vous trouverez ci-après les informations suivantes concernant les délais de paiement à la clôture des deux derniers exercices (en DH).

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2019 (1)	248 381 430,67	177 542 589,83	-	895 196,92	745 302,13	26 762 821,81
31/12/2020 (2)	220 900 889,66	186 920 438,28	5 961 065,86	1 912 773,23	1 245 484,02	24 861 128,27

(1) L'écart entre l'analyse par échéance et le total de l'année est de 42 435 519,98 DH qui correspond au montant des dettes fournisseurs étrangers

(2) L'écart entre l'analyse par échéance et le total de l'année est de 7 533 906,88 DH qui correspond au montant des dettes fournisseurs d'immobilisation classé en autres débiteurs

3 - ACTIVITÉ DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2020, la situation des titres de participation se présente comme suit :

(Valeurs en DH)

Sociétés	Capital social en DH	Nombre de titres détenus par SBM	Taux de participation	Valeurs nettes au 31/12/2020
SVCM	117 354 000	762 877	65,00%	171 411 858,00
LA CLE DES CHAMPS	18 000 000	100 000	50,00%	10 000 000,00
MAROPAC	5 500 000	55 000	100,00%	4 820 261,92
EAE	130 000 000	1 300 000	100,00%	162 261 009,46
ASAO	200 000	2 000	100,00%	0,00
Total				348 493 129,38

3.1. SOCIÉTÉ DE VINIFICATION ET COMMERCIALISATION DU MAROC

Au 31 décembre 2020, votre société détenait 65,00% du capital social de la société SVCM :

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2019	Évolution en %	2020
Chiffre d'affaires HTVA	144,6	-14,4%	123,8
Résultat d'exploitation	9,1	-77,9%	2,0
Taux de marge opérationnelle	6,3%	-4,6 bp	1,6%
Résultat financier	0,0	>100%	0,2
Résultat non courant	-0,1	>100%	0,3
Résultat net	6,7	-71,6%	1,9

L'année 2020 a été marquée par une baisse de la production de vin de 47,7% qui s'est située à 20 025 HL contre 38 265 HL en 2019.

L'activité oléicole a suivi la même tendance baissière de 39,0% avec une production de 769,7 Tonnes contre 1 262,2 Tonnes l'année précédente.

Sur le plan commercial, les ventes globales de vins ont atteint au titre de l'année 2020, le volume de 44 892 HL contre 53 368 en 2019, en baisse de 8 477 HL, soit 15,9%. Cette contre-performance résulte principalement des conséquences des restrictions liées à la pandémie.

Les ventes de l'huile d'olive au titre de l'année 2020, ont porté sur un volume global de 10 380 HL, en hausse de 35,7% par rapport à l'année précédente, pour l'équivalent de 2 728 HL. La progression des ventes de l'huile d'olive fait suite à la croissance de la production d'huiles d'olive en 2019 de 105,8%.

L'année 2020 a été marquée, également, par une baisse des prix de ventes des vins à SBM de 11,4%.

Les prix moyens de vente de l'huile d'olive ont, quant à eux, enregistré une hausse de 2,2%, passant de 23,7 DH/kg en 2019 à 24,2 DH/kg en 2020.

Le chiffre d'affaires, réalisé au titre de l'année 2020, s'est situé à 123,8 MDH contre 144,6 MDH en 2019, en baisse de 14,4%, soit l'équivalent de 20,9 MDH, notamment sous l'effet de :

- ▶ La baisse du chiffre d'affaires de l'activité Vins pour 27,3 MDH, expliquée par la diminution des volumes pour 23,1 MDH, notamment les ventes à Bourchanin pour 16,5 MDH et les ventes de vin en vrac à l'export pour 6,5 MDH, conjuguées à l'impact défavorable du recul des prix moyens de ventes à SBM pour 4,2 MDH ;

et partiellement compensée par :

- ▶ L'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité huile d'olives pour 6,4 MDH, expliquée par l'impact de la hausse des volumes, principalement, de l'huile d'olive en vrac à l'export pour 5,0 MDH, conjuguée à l'effet positif des hausses de prix de vente à l'export pour 0,6 MDH.

Le résultat d'exploitation s'affiche ainsi, au terme de l'année 2020, à 2,0 MDH, en recul par rapport à l'année précédente de 77,9% pour l'équivalent de 7,0 MDH. Cela s'explique comme suit :

- ▶ L'impact défavorable des prix moyens de vente de 3,8 MDH, notamment l'activité Vin pour 4,2 MDH ;
- ▶ La baisse la marge brute liée à la diminution des volumes, notamment l'activité Vin pour 2,4 MDH ;
- ▶ L'impact défavorable des provisions pour différentiel de prix de 3,3 MDH ;
- ▶ Et, la maîtrise et la diminution de certaines charges opérationnelles dont la baisse des charges de publicité pour 0,8 MDH, la diminution des dotations aux amortissements pour 0,7 MDH, la baisse des rémunérations des intérimaires pour 0,6 MDH et le recul des frais de déplacement, missions et réceptions pour 0,4 MDH.

Le résultat financier a enregistré une hausse 0,2 MDH, liée principalement à l'amélioration du résultat de change pour 0,4 MDH qui a pu absorber, en totalité, la diminution des produits de placements des excédents de trésorerie.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net a atteint, au terme de l'exercice 2020, 1,9 MDH contre 6,7 MDH en 2019, soit une baisse de 4,8 MDH.

3.2. EURO AFRICAINE DES EAUX

Au 31 décembre 2020, votre société détenait 100,0% du capital social de la société Euro Africaine des Eaux.

(Valeurs en MDH)			
Indicateurs	2019	Évolution en %	2020
Chiffre d'affaires HTVA	169,2	1,1%	171,1
Résultat d'exploitation	41,9	15,5%	48,4
<i>Taux de marge opérationnelle</i>	<i>24,8%</i>	<i>3,5 bp%</i>	<i>28,3%</i>
Résultat financier	2,2	-31,5%	1,5
Résultat non courant	-1,8	<-100%	-5,5
Résultat net	29,2	-1,0%	28,9

En termes d'activité, le volume des ventes a enregistré une augmentation de 1,3% pour l'équivalent de 13 065 HL additionnels.

Le chiffre d'affaires a par conséquent, enregistré au titre de l'année 2020, une amélioration de 1,9 MDH, soit 1,1% par rapport à l'année 2019.

Le résultat d'exploitation a ainsi enregistré, une progression notable de 6,5 MDH, passant de 41,9 MDH à 48,4 MDH au titre de l'exercice 2020. À noter : la baisse des prix des matières pour 5,7 MDH (préformes) et la diminution des dotations aux amortissements pour 2,1 MDH, qui ont permis l'absorption, en totalité, de la hausse de certaines charges opérationnelles, notamment, les autres charges externes pour 0,6 MDH, la masse salariale pour 0,4 MDH et les impôts et taxes pour 0,3 MDH.

Le résultat financier a enregistré une baisse de 0,7 MDH liée principalement à la hausse des pénalités de retard découlant de l'application de la loi sur les délais de paiement pour 0,6 MDH.

Le résultat non courant a enregistré un impact défavorable de -5,5 MDH au titre de l'exercice 2020, suite au don de 2,8 MDH effectué par la société à travers la distribution de 1 million de litres d'eau minérale en bouteille Aïn Ifrane 50cl aux hôpitaux, aux établissements sanitaires publics et aux forces de l'ordre mobilisées dans la lutte contre la pandémie, des rappels d'impôts et pénalités pour 1,5 MDH et les charges de contribution à la cohésion sociale pour 1,1 MDH.

Ainsi, le résultat net s'affiche, au titre de l'exercice 2020, à 28,9 MDH contre 29,2 MDH en 2019, soit une très légère baisse de 0,3 MDH.

3.3. LA CLÉ DES CHAMPS

Au 31 décembre 2020, votre société détenait 50,0% du capital social de la société CLÉ DES CHAMPS.

(Valeurs en MDH)			
Indicateurs	2019	Évolution en %	2020
Chiffre d'affaires HTVA	88,3	68,5%	148,8
Résultat d'exploitation	7,4	224,1%	24,0
Taux de marge opérationnelle	8,4%	7,8 bp	16,1%
Résultat financier	-0,2	67,6%	-0,1
Résultat non courant	-3,2	93,7%	-0,2
Résultat net	2,3	>100%	16,5

Le chiffre d'affaires hors TVA a enregistré une très forte progression de 68,5%, soit 60,5 MDH par rapport à l'année précédente, passant de 88,3 MDH en 2019 à 148,8 MDH au titre de l'exercice 2020.

L'amélioration des ventes provient principalement d'un travail sur la politique tarifaire et commerciale ; principalement, l'alignement des prix de vente au même niveau que la concurrence et l'élargissement du champ d'application des remises promotionnelles qui a permis de repositionner l'enseigne Nicolas. La crise sanitaire a également permis d'accélérer le recrutement de nouveaux clients qui ont pu apprécier le positionnement prix et le service fourni.

Durant 2020, la fermeture de plusieurs points de vente du canal CHR a également contribué positivement au développement des magasins de l'enseigne Nicolas.

Il est à souligner que l'année 2020 a été marquée par l'ouverture du magasin « Porte d'Anfa » à Casablanca et d'un dépôt à Tit Mellil dont les chiffres d'affaires additionnels sont respectivement 6,4 MDH et 4,3 MDH. Le dépôt de Tit Mellil, se situant dans un quartier populaire, a par la suite, dû arrêter son activité, suite à des restrictions rigides des autorités locales.

Le résultat d'exploitation a enregistré une croissance remarquable par rapport à l'année 2019 de 224,1% pour l'équivalent de 16,6 MDH en raison de l'augmentation des ventes conjuguée à l'amélioration des taux de marges commerciales qui sont passés de 30,3% à 32,2%. Ces bonnes performances ont permis d'absorber en totalité la hausse de certaines charges opérationnelles, notamment les rémunérations des intérimaires pour 2,3 MDH, la redevance de gestion SBM pour 1,1 MDH, les loyers des magasins pour 0,6 MDH et les frais et commissions bancaires pour 0,6 MDH.

Le résultat net s'est établi au terme de l'exercice 2020 à 16,5 MDH contre 2,3 MDH en 2019, en forte hausse pour l'équivalent de 14,2 MDH.

3.4. MAROPAC

La société Maropac est en arrêt d'activité depuis l'année 2005. Le résultat net, réalisé au terme de l'exercice 2020, est de -0,2 MDH.

3.5. ASAO

La société ASAO est en arrêt d'activité. Son résultat net, réalisé au terme de l'exercice 2020, est de -0,02 MDH.

4 - RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En application de l'article 328 de la loi n°17-95, nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont fait l'objet d'aucune modification.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission. Ils présentent également dans leur rapport, leurs observations sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations transmises s'agissant des délais de paiement.

5 - MANDATS DES ADMINISTRATEURS

M. Michel PALU : *Président du Conseil d'Administration – SBM*

Mandats :

- ▶ Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- ▶ Euro Africaine des Eaux – EAE ;
- ▶ Clé Des Champs – CDC ;
- ▶ Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
- ▶ Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
- ▶ MAROPAC ;
- ▶ Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Jean-Claude PALU : Administrateur

Mandats :

- ▶ Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- ▶ Euro Africaine des Eaux – EAE ;
- ▶ Clé Des Champs – CDC ;
- ▶ Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
- ▶ Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
- ▶ MAROPAC ;
- ▶ Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Gilles MARTIGNAC : Administrateur

Mandats :

- ▶ Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- ▶ Euro Africaine des Eaux – EAE ;
- ▶ Clé Des Champs – CDC (représentant permanent SBM) ;
- ▶ Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
- ▶ Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
- ▶ Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Guy DE CLERCQ : Administrateur

Mandats :

- ▶ Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
- ▶ Euro Africaine des Eaux – EAE ;
- ▶ Clé Des Champs – CDC ;
- ▶ Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
- ▶ Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
- ▶ MAROPAC ;
- ▶ Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

Mme Laurence DEQUATRE : Administrateur

Mandats : Aucun autre mandat au Maroc.

M. Mohammed Reza NOURI ESFANDIARI : Administrateur

Mandats : Aucun autre mandat au Maroc.

**Société : MAROCAINE D'INVESTISSEMENTS ET DE SERVICES (MDI),
Représentée par M. Brahim LAROUI :**

Mandats de M. LAROUI :

- ▶ Euro Africaine des Eaux – EAE (représentant permanent SBM) ;
- ▶ MAROPAC (représentant permanent SBM) ;
- ▶ Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;
- ▶ Africa Retail Market – ARM (représentant permanent MAROPAC) ;

**Société : CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR),
Représentée par M. Khalid CHEDDADI :**

Mandats de M. CHEDDADI :

- ▶ Atlas Hospitality Morocco ;
- ▶ COSUMAR ;
- ▶ IMC ;
- ▶ OLEA Trading ;
- ▶ OLEA Capital SLE Bertin ;
- ▶ OLEA Capital Société Centrale d'Exploitation ;
- ▶ OLEA Capital SLE I ;
- ▶ OLEA Capital SLE II ;
- ▶ OLEA Capital SLE III ;
- ▶ SAPRESS ;
- ▶ Warak Press ;
- ▶ Auto Hall ;
- ▶ Crédit Immobilier et Hôtelier ;
- ▶ AKWA Africa ;
- ▶ AXA Assurances Maroc ;
- ▶ Fondation Arrawaj ;
- ▶ SOCHEPRESS ;
- ▶ Upline Ventures ;
- ▶ RAMICAL ;
- ▶ AKILAM ;
- ▶ LARBEL ;
- ▶ CIMR Foncia ;
- ▶ SICAV ATTADAMOUN ;
- ▶ SICAV TRESO PLUS ;
- ▶ SICAV IDDKHAR ;
- ▶ SICAV AJIAL ;
- ▶ SICAV CIMR Prévoyance.

Mandats de M. CHEDDADI en qualité de représentant permanent de la CIMR :

- ▶ AFMA ;
- ▶ AL MADA HOLDING ;
- ▶ A6 Immobilier ;
- ▶ Banque Centrale Populaire ;
- ▶ CFG BANK ;
- ▶ Ciments du Maroc ;
- ▶ EQDOM ;
- ▶ Jorf Fertilizers Company V ;
- ▶ Lafarge Holcim Maroc ;
- ▶ OLEA Capital Fund ;
- ▶ RISMA ;
- ▶ Société de Sel de Mohammedia ;
- ▶ SOMED ;
- ▶ SONASID ;
- ▶ Lesieur Cristal
- ▶ H Partners.

**Société : HEINEKEN BEVERAGES SWITZERLAND AG,
Représentée par M. Pascal SABRIE :**

Mandats de M. SABRIE : Aucun autre mandat au Maroc.

Mme. Dayae OUDGHIRI KAOUACH : *Administrateur indépendant*

Mandats :

- ▶ CIH BANK ;
- ▶ MUTANDIS ;
- ▶ LYDEC ;
- ▶ ARADEI CAPITAL.

Mme. Fatima Zahra AMMOR : *Administrateur indépendant*

Mandats : Aucun autre mandat au Maroc.

L'examen des mandats des administrateurs permet de constater que les mandats d'administrateurs de Madame Laurence DEQUATRE, et de Messieurs Michel PALU, Jean-Claude PALU, Gilles MARTIGNAC, Guy De CLERCQ et Mohamad Reza NOURI ESFANDIARI arriveront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020. Nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle période de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6 - LES PERSPECTIVES 2021

Le ralentissement économique national est inévitable. Il est très fort au cours du premier semestre, suite à la décision du gouvernement de prolonger l'état d'urgence sanitaire, au moins jusqu'au 10 avril 2021. Il s'atténuera au second trimestre, car en 2020, c'est à ce moment que nous étions au cœur du confinement et de la fermeture des marchés. L'inconnu reste le second semestre.

Les restrictions de déplacements au niveau mondial continuent d'impacter négativement la reprise de l'activité du tourisme. L'augmentation de la TIC bière de 15% au 1^{er} janvier 2021, la baisse des revenus des ménages, le maintien du couvre-feu, la non-réouverture des bars, vont peser négativement sur la consommation de nos produits.

Dans ce contexte, avec la progression des campagnes de vaccination et le développement de nouveaux relais de croissance et projets internes, le groupe prévoit une reprise de la croissance à compter du second semestre 2021.

7 - RÉSULTATS CONSOLIDÉS SBM

Les agrégats consolidés de la Société des Boissons du Maroc se présentent au 31 décembre 2020 comme suit :

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2019	Évolution en %	2020
Chiffre d'affaires H.TVA	2 669,4	-10,4%	2 391,9
Résultat d'exploitation	582,4	-20,7%	461,8
Taux de marge opérationnelle	21,8%	-2,5 bp	19,3%
Résultat financier	18,3	0,8%	18,5
Résultat non courant	-22,9	-343,5%	-101,7
Résultat d'entreprise	577,9	-34,5%	378,6
Résultat net	377,4	-36,6%	239,4
Résultat net (Part Groupe)	373,7	-38,3%	230,7

LA SITUATION FINANCIÈRE

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	31/12/2019	Évolution en %	31/12/2020
Capitaux propres consolidés	1 686,4	-8,8%	1 537,6
Fonds de roulement	1 016,7	-9,7%	917,7
Besoins en fonds de roulement	218,1	9,5%	238,7
Trésorerie nette	798,6	-15,0%	679,0

8 - PROJET D'AFFECTATION DES BÉNÉFICES

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 220 785 445,01 DH.

Nous vous proposons, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comme suit :

▶ Bénéfice net	220 785 445,01 DH
▶ Report à nouveau des exercices antérieurs	5 259 532,09 DH
▶ Bénéfice distribuable	226 044 977,10 DH
▶ Distribution d'un dividende de	226 044 977,10 DH
▶ Distribution par prélèvement sur la réserve facultative	73 898 240,90 DH
▶ Affectation au report à nouveau	0 DH

Il reviendrait ainsi aux actionnaires un dividende global de 299 943 218,00 DH qui se décompose comme suit :

- ▶ Un dividende brut de 226 044 977,10 DH constitué du bénéfice distribuable ;
- ▶ Une distribution brute de 73 898 240,90 DH par prélèvement sur la réserve facultative.

Si vous approuvez ce projet d'affectation, il sera distribué à chacune des 2 829 653 actions composant le capital social une somme brute unitaire de **106,00 DH**. Le paiement sera effectué à partir du Mercredi 2 juin 2021 et sera domicilié auprès de la Société Générale.

En conséquence de ces propositions, le solde du report à nouveau serait ramené de la somme de 5 259 532,09 DH à la somme de 0 DH et le solde de la réserve facultative serait ramené de la somme de 487 209 147,97 DH à la somme de 413 310 907,07 DH.

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver les états de synthèse consolidés tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 239 424 616,98 DH.

9 - JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons, par ailleurs, d'allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour les exercices suivants, un montant global brut annuel de 5 200 000,00 DH, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée décidant de modifier le montant de cette enveloppe annuelle. Cette somme sera, conformément aux dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, répartie par le Conseil d'Administration entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

10 - EXAMEN DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Vos commissaires aux comptes vous présenteront, conformément aux dispositions statutaires et légales, un rapport spécial sur les conventions réglementées conclues et/ou renouvelées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Nous vous demandons d'approuver les termes et conclusions de ce rapport spécial ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Nous vous demandons également, de bien vouloir ratifier les conventions réglementées suivantes qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable du conseil d'administration (alors qu'elles auraient dû puisqu'à l'époque de leur conclusion les sociétés qui y étaient parties avaient des dirigeants communs) :

- ▶ Licence de prestations informatiques entre la Société et la société BEV IT
- ▶ Licence de prestations informatiques entre la Société et la société ICUBE

Conformément aux dispositions de la loi n°17-95, le rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société vous détaillera les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable par le conseil d'administration n'a pas été suivie.

11 - QUITUS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons également de donner à vos actuels administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

12 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - RÉOLUTIONS PROPOSÉES

Votre Conseil vous propose d'approuver les résolutions à caractère ordinaire soumises à l'approbation de l'Assemblée générale, dont l'ordre du jour est le suivant :

- ▶ Rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 - Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ▶ Approbation des états de synthèse de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ;
- ▶ Approbation des états de synthèse consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ▶ Affectation du résultat ;
 - Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- ▶ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 et approbation desdites conventions ;
- ▶ Ratification de conventions réglementées ;
- ▶ Mandats d'Administrateurs ;
- ▶ Quitus aux administrateurs ;
- ▶ Fixation du montant des jetons de présence ;
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

DU 30 AVRIL 2021

EXERCICE 2020

Société Anonyme au capital de 282 965 300,00 Dirhams
Siège social : 38, Bd Ain Ifrane - Lot Alamia - Sidi Moumen - Casablanca
RC : 347



SOCIÉTÉ DES BOISSONS DU MAROC

Société Anonyme au capital de 282 965 300 Dirhams
Siège social : N°38, Boulevard Ain Ifrane, Lot Alamia,
Sidi Moumen Casablanca - Maroc
www.boissons-maroc.com